



Assemblée générale  
Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

A/48/441  
S/26498  
27 septembre 1993  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

ASSEMBLEE GENERALE  
Quarante-huitième session  
Point 38 de l'ordre du jour  
ELIMINATION DE L'APARTHEID ET  
INSTAURATION D'UNE AFRIQUE DU SUD  
UNIE, DEMOCRATIQUE ET NON RACIALE

CONSEIL DE SECURITE  
Quarante-huitième année

Note verbale datée du 25 septembre 1993, adressée au  
Secrétaire général par le Représentant permanent de  
l'Inde auprès de l'Organisation des Nations Unies

Le Représentant permanent de l'Inde auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation et a l'honneur de lui communiquer ci-joint le texte d'une déclaration faite par le porte-parole officiel du Gouvernement indien sur la levée des sanctions contre l'Afrique du Sud (voir annexe) en le priant de bien vouloir le faire distribuer comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 38 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

ANNEXE

Déclaration faite le 25 septembre 1993 par le  
porte-parole officiel du Gouvernement indien

Le Gouvernement indien se réjouit que, comme M. Nelson Mandela l'a annoncé devant l'Assemblée générale des Nations Unies le 24 septembre, l'on progresse irréversiblement vers une Afrique du Sud non raciale et démocratique. Dans le même temps, le Secrétaire général du Commonwealth, après avoir consulté les Etats membres, a constaté que les conditions arrêtées lors du Sommet de Harare en 1991 étaient maintenant remplies et que les sanctions frappant le commerce et les investissements devraient maintenant être levées. Etant donné l'évolution encourageante de la situation, des mesures sont actuellement prises par le Gouvernement pour normaliser les relations commerciales et économiques avec l'Afrique du Sud.

Tous ceux qui ont participé au processus de négociation y ont contribué, en particulier M. Mandela et le Président M. F. W. de Klerk, dont la clairvoyance et la persévérance ont été cruciales pour l'aboutissement actuel de la situation.

L'Inde se souvient de la longue lutte qu'a menée le peuple sud-africain pour faire respecter sa dignité et sa liberté. Elle a toujours été fermement à ses côtés. L'Inde a été la première, dès 1946, à imposer des sanctions commerciales contre l'Afrique du Sud. Au fil des ans, elle a apporté son plein appui à l'African National Congress et à d'autres mouvements de libération en Afrique du Sud.

Alors que l'Afrique du Sud avance vers des élections au suffrage universel, l'Inde compte voir ses relations avec ce pays se développer, relations qui ont été interrompues pendant très longtemps et qui offrent de grandes perspectives d'avenir.

-----